

## OFFRE D'EMPLOI

**POSTE : URBANISTE / AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

**Poste temps plein, permanent**

**Égalité d'accès à l'emploi**

**FONCTIONS :** Relevant du directeur de la planification, la personne retenue aidera les municipalités et les secteurs non constitués en municipalités de la Commission de services régionaux, dans la préparation, la révision et l'administration des plans municipaux et ruraux en assurant la conformité à la *Loi sur l'urbanisme* et de ses règlements.

**CONDITIONS DE CANDIDATURE :** Posséder un baccalauréat en urbanisme reconnu par l'Institut canadien des urbanistes et au moins deux années d'expérience de travail (équivalence), ou une maîtrise en urbanisme reconnu et au moins une année d'expérience en aménagement du territoire. La connaissance de la *Loi sur l'urbanisme* du Nouveau-Brunswick serait un atout. La connaissance du français et de l'anglais (oral et écrit) est essentielle.

**Traitement annuel :** négociable

**Endroit :** Région nord-ouest du Nouveau Brunswick.

Les personnes intéressées peuvent soumettre leur demande accompagnée d'un curriculum vitae au plus tard le 10 mai 2019, à l'adresse suivante : Comité du personnel, CSRNO, 36 rue Court, local 102, Edmundston, N.B., E3V 1S3 ou par courriel à : [c.dufour@csrno.ca](mailto:c.dufour@csrno.ca)